



**enssib**

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences et de l'Information  
et des Bibliothèques

**DIPLOME PROFESSIONNEL SUPERIEUR DES SCIENCES  
DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES**

**RAPPORT DE STAGE**

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CALUIRE ET CUIRE**

**GHADA EL BOUBOU**

**SOUS LA RESPONSABILITE  
DE MADAME  
JOCELYNE GAZAGNES  
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE**

**1999 - 2000**

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8143373

## **Résumé**

Que représente une bibliothèque municipale de taille moyenne de nos jours ?

La bibliothèque municipale de Caluire en est un exemple.

Ce rapport, le fruit de quatre mois de stage, évoque l'environnement dans lequel s'active et évolue une bibliothèque municipale moyenne.

**Descripteurs :** Bibliothèque municipale -

## **Abstract**

What does a medium-sized public library represent nowadays?

To answer this question, i will refer to the public library of Caluire which is an example of a medium-sized library.

This report is the result of four months of training; it mentions the environment in which a library speeds up and evolves.

**Descriptors :** Public library -

## SOMMAIRE

<i>Introduction</i> : .....	4
<b>Qu'est-ce qu'une Bibliothèque Municipale ?</b> .....	4
<i>I- Présentation de la Bibliothèque</i> .....	5
1- Aperçu historique .....	5
2-Organisation de la Bibliothèque.....	6
2-1 Personnel.....	7
2-2 Collections.....	7
2-3 Prêt.....	8
2-4 Animations.....	8
2-5 Acquisitions.....	9
2-6 Marché Public.....	10
2-7 Développement de l'équipement informatique de la bibliothèque .....	10
<i>II- REORGANISATION DU « COIN PARENTS »</i> .....	13
2.1 - En quoi consiste le « Coin parents » et quel est son objectif ?.....	13
2. 2- Méthode de travail.....	14
2.2.1- Rappel de la Classification Décimale De Dewey .....	14
2.2.2- Regroupement de cotes .....	14
2.2.3- L'inventaire du fonds .....	15
2.2.4 - Traitement matériel des documents .....	15
2.2.5 Résultat	
Liste des cotes retenues : .....	16
2.2.6- Revues du « coin parents » .....	17
2.2.7 – La Signalisation .....	17
<i>Conclusion</i> .....	18
<i>Bibliographie</i> .....	21
<i>ANNEXE 1</i> .....	22
<b>ACQUISITIONS</b> .....	22
<i>ANNEXE 2</i> .....	23
<b>ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE</b> .....	23

## Introduction :

### Qu'est-ce qu'une Bibliothèque Municipale ?

Plusieurs définitions ont été attribuées aux Bibliothèques Municipales, mais je choisis celle publiée par l'Unesco en 1972, qui détermine les tâches de celles-ci :

« *Diffusion du livre, incitation à la lecture, documentation et information, initiation à la recherche personnelle et à la critique réfléchie* ». Ces lignes d'ailleurs sont toujours d'actualité, sauf qu'elles ont pris d'autres dimensions avec l'évolution et l'adoption des nouvelles technologies.

En effet, les bibliothèques municipales sont en grand développement depuis une vingtaine d'années, tant par leur architecture, mais aussi par leurs collections, leurs services, leurs lieux d'intervention, leurs partenaires. Leurs publics sont de plus en plus nombreux et de plus en plus divers dans leurs attentes, leurs curiosités et leurs profils.

Elles occupent une place de plus en plus importante dans la vie de leur commune.

Car la compétence municipale en matière de lecture publique existait bien avant la décentralisation, et la loi du 22 juillet 1983, vient reconnaître et confirmer le rôle des communes, déjà familières de l'institution bibliothèque et rajoute que « *les bibliothèques municipales sont organisées et financées par les communes* ». Les villes en ont la gestion directe, elles leur assignent un rôle dans le domaine culturel, éducatif, civique, social, urbain, médiatique. (Anne-Marie Bertrand. *Les bibliothèques Municipales: Acteurs et enjeux*).

Un rôle qui a contribué à évoluer leur image et à leur attribuer d'autres objectifs avec d'autres valeurs (la bibliothèque et les écoles, la diversification des médias).

Anne Kupiec le dit bien dans son ouvrage *Bibliothèques et évaluations*, 1994, p.11) :

« *La conception de la Bibliothèque évolue, elle est plus « mouvante », elle rend difficile l'évaluation de la part prise par les bibliothèques à la culture, l'économie, l'éducation, la qualité de vie, la réussite universitaire ou la recherche, autant de pôles vers lesquels la bibliothèque est attirée* ».

Dans le rapport qui suit, je reproduis le stage effectué à la bibliothèque municipale de Caluire. Il est divisé en deux parties: la première décrit le tableau classique du fonctionnement de la bibliothèque, compte tenu que j'ai participé à certaines activités en alternance ; la deuxième présente le projet sur lequel j'ai travaillé et qu'est le regroupement de cotes du "Coin Parents".

Toutefois, j'ai conforté par certaines informations et réflexions de professionnels du métier l'élaboration de ce travail.

# I- Présentation de la Bibliothèque

## 1- Aperçu historique

En 1973, la commune de Caluire et Cuire achète une propriété de 7ha située : 1, rue Jean Moulin. Ancienne maison bourgeoise du XVIII<sup>ème</sup> siècle, elle est transformée en hôpital à la Révolution. Elle est achetée en 1845 par la communauté religieuse des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Acquise au titre des réserves foncières, la ville ne pouvait pas envisager d'aménager la propriété avant un délai de dix ans.

Elle demande des études dès 1974 pour déterminer si le bâtiment dit « des Frères » pouvait être restauré ou devait être démoli.

Les premières conclusions, à la fin des années 70, tendaient à la démolition. Pourtant, certains souhaitaient conserver ce patrimoine. Après de nouvelles études, la restauration parut non seulement possible mais aussi souhaitable. Le bâtiment fut classé « monument historique. [Caluire et Cuire. *Bulletin municipale*, n°108, juin 1990, pp.9-12]

De 1984 à 1987, des consultations furent entreprises auprès de nombreux promoteurs, des auditions sont organisées, différents projets furent étudiés. Finalement un groupement d'entreprises UTEI/SLYCI, unies pour la circonstance sous le nom de SLY-TEI proposait une solution techniquement conforme et financièrement équilibrée. Il fut retenu par le conseil municipal.

La réhabilitation du grand bâtiment est commencé :

- L'hôtel de ville : sur 3500 m<sup>2</sup> pour regrouper ses services administratifs et le commissariat de police.
- Des espaces à louer.
- Une médiathèque qui se réalisera dans l'aile nord du bâtiment.

L'ex-propriété communale des Frères devient dès 1992 le nouveau pôle administratif et culturel de Caluire et Cuire.

La population de la ville était desservie avant l'ouverture de la bibliothèque par un bibliobus mis en service depuis 1980, mais qui ne sera pas remplacé et qui interrompra ses passages bimensuels dans les quartiers fin octobre 1995.

Il est toutefois intéressant de signaler qu'en 1993, la bibliothèque possédait 40 000 livres pour adultes et enfants et 70 revues d'abonnement. Les lecteurs étaient informés des acquisitions par une liste mensuelle diffusée dans le bibliobus et au service accueil de l'hôtel de ville, ouvrages disponibles sur réservation dans le bibliobus et par téléphone. Les prêts aux collectivités existaient déjà. La sélection des livres se réalisait à l'occasion des événements culturels qui marquaient la vie de la cité. Par ailleurs, des animations en collaboration avec le Radiant et les écoles s'effectuaient pour promouvoir le livre et la littérature à Caluire. A titre d'exemple, en 1991, 130 spectateurs étaient présents pour la lecture des textes fantastiques et 40 auditeurs pour la conférence sur Arthur Rimbaud au Radiant.

Le vendredi 8 déc. 1995, la bibliothèque municipale est ouverte officiellement, elle est conçue à l'échelle d'une ville de 41 000 habitants, elle occupera 2 250 m<sup>2</sup> sur quatre niveaux dont trois accessibles au public.

## 2-Organisation de la Bibliothèque

Ce tableau représente les services offerts par la bibliothèque, le fonds, et le budget affecté à chaque secteur.

ETAGES	SERVICES	COLLECTIONS	BUDGET
<b>Niveau 2 Adultes</b>	<p>-Banque de prêt et de retour :5 postes de consultation</p> <p>-Salle de consultation : les Usuels +1 poste multimédia et 1 poste de consultation</p>	<p>33.000 docs. (Romans, documentaires, cassettes-audio documentaires, bandes dessinées, fonds local) 105 titres de revues</p> <p>2.700 docs. (Usuels) (Livres d'Art, Encyclopédies, Droit, Histoire, Dictionnaires etc...)</p> <p>Multimédia : 164 sites répertoriés 10 moteurs de recherche - 96 cédéroms consultables le mardi sur rendez-vous dont 9 sélectionnés sur la semaine pour trois mois.</p>	<p>250.000 frs (fiction et documentaires)</p> <p>65 000frs (périodiques des trois secteurs)</p> <p>15.000 frs.(multimédia)</p>
<b>Niveau 1 Jeunesse</b>	<p>-Banque de prêt et de retour : 5 postes de consultation</p> <p>-Salle de consultation :les Usuels +Espace Parents +1poste de consultation +1poste multimédia</p> <p>-Salle de Conte (1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois)</p> <p>-Semi-réserve</p> <p>-Interne</p>	<p>22.000 docs (Romans, documentaires, bandes dessinées, albums) - 68 titres de revues</p> <p>Multimédia : 86 sites répertoriés 65 cédéroms consultables le mardi sur demande dont 9 sélectionnés sur la semaine pour trois mois.</p>	<p>110.000 frs.(fiction et documentaire)</p> <p>15.000 (multimédia)</p>
<b>Rez-de-chaussée</b>	<p>-Accueil (Inscriptions- Informations)+presse</p> <p>-Salle d'animation (spectacles, expositions)</p> <p>-Secteur Arts du Spectacle avec 4 postes d'écoute + 2 postes de consultation</p> <p>-Salle d'équipement</p>	<p>20.000 ouvrages qui comportent les usuels et les prêts (musique, théâtre, biographies, scénarios) 10.500 disques, pas de double.</p> <p>21 revues</p>	<p>180. 000 frs (disques)</p> <p>20.0 00 frs(ouvrages)</p> <p>Total :655 000 frs</p>

## 2-1 Personnel

La gestion du personnel est l'une des tâches les plus difficiles du conservateur. 23 personnes travaillent à la bibliothèque dont 17 à temps complet.(cf. annexe2) Les rôles sont définis, la répartition d'heures de travail est satisfaisante. L'ensemble du personnel intervient dans les opérations de base du service bibliothéconomie. En fait, les tâches accomplies par le personnel se divisent en deux groupes : service du public et service interne.

- Le premier est appliqué par tout le personnel comprenant : accueil, renseignement, rangement, formation des usagers, animation et prêt, une tâche exigeant 13 heures en moyenne par semaine pour chaque membre de l'effectif.
- Le deuxième concerne les activités liées à l'enrichissement des collections (acquisitions attribuées aux titulaires), et à leur traitement (catalogage, indexation, bulletinage, équipement).
- Bien que les nouveaux outils technologiques (cédéroms, Internet...) augmentent l'autonomie de l'utilisateur, l'aide directe en matière de recherche documentaire du personnel reste irremplaçable.

La bibliothèque assure des formations professionnelles, ainsi en 1999, elle a accueilli 7 stagiaires. Par ailleurs, 11 personnes de la bibliothèque ont suivi une formation dans la même année.

## 2-2 Collections

Les collections documentaires forment le cœur de la bibliothèque. On pourrait leur attribuer ces trois caractères : la qualité, l'abondance, le multimédia.

La bibliothèque municipale de Caluire répond à ces trois qualités, car elle a adopté une politique documentaire qualitative et non quantitative, prenant en compte la diversité du public qui la fréquente : diversité des besoins, des compétences et des souhaits. Le nombre total d'imprimés en libre accès pour le prêt et la consultation sur place de l'année 1999 est de 64 881 ouvrages, et 10 411 phonogrammes musicaux. (c.f.annexe1) 6 000 documents viennent compléter chaque année le fonds de la bibliothèque.

Elargir l'offre documentaire, surtout par des documents plébiscités par les jeunes, c'est élargir le public, et encourager la fréquentation de tous types d'utilisateurs.

Toutefois, la bibliothèque a choisi de ne pas acquérir des documents audiovisuels. Elle a procédé à l'ouverture du service multimédia janvier 2000, et a décidé de préserver ce secteur à la consultation sur place.

Les bibliothèques sont poussées évidemment à manifester un minimum d'exigence intellectuel dans la composition de leurs collections : « *La France lira si on lui propose des bibliothèques dignes de ce nom* ». (BBF, n°6, 1976, p.298).

## 2-3 Prêt

« L'étalement spatial d'un fonds en libre accès n'est rien d'autre qu'une mise en place de l'offre », dit Eliso Veron.

La bibliothèque municipale de Caluire, n'a pas une mission de conservation. Elle dispose d'une collection diversifiée, enrichie chaque année par des nouveautés. Elle est en accès libre classée par cotes Dewey, exceptés les romans, bibliographies, albums, bandes dessinées et livres à gros caractères. 3 600 usuels sont en accès libre éventuellement mais réservés à la consultation sur place.

Le choix du document se fait soit par le biais du catalogue informatisé (OPAC), soit par l'accès direct aux rayons.

Cette liberté de l'usager est, en fait encadrée. Car les nouveautés sont signalés dans un classeur à proximité des postes de consultation, et sur les présentoirs.

Le nombre d'inscrits ayant effectué au moins un emprunt dans l'année 1999 est de :

- 4 797 Adultes ; 1 972 Enfants ; total = 6 769

Le nombre de prêts d'imprimés dans cette année est de :

- 127 655 Adultes ; 96 563 Enfants ; total = 224 218 et 70 935 de phonogrammes
- Le total de prêts est de 295 153
- Pour ce qui est des dépôts dans les collectivités :- 27 établissements sont desservis  
- 5 534 de documents déposés

Les conditions de prêt sont les suivantes : - être inscrit

- 5 documents écrits et 3 documents sonores

- 3 semaines de prêt.

La bibliothèque n'effectue pas de prêt entre bibliothèques.

Il est important de préciser que la bibliothèque est ouverte au public 25 heures par semaine, au total 232 jours dans l'année 1999.

## 2-4 Animations

Des activités sont organisées en complément des services de base. Elles touchent des publics variés, isolés ou collectifs, jeunes et moins jeunes.

Ceci dit, l'heure du conte en fait partie, elle se passe le deuxième et le quatrième mercredi du mois.

Actuellement, l'édition Grandir est en présentation, des ouvrages sont sélectionnés accompagnés d'une petite biographie de l'auteur-illustrateur.

De même, une préparation « Lire en Fête » est en cours sur les écrivains Rhône-Alpes :

Myriam Anissimov, Jean-Noël Blanc et Jean-Pierre Spilmont.

Une collaboration ponctuelle est établie avec les partenaires locaux dont le Radiant (centre culturel), les collèges, les écoles.

L'accueil sur rendez-vous des classes maternelles et primaires, en dehors des heures d'ouverture, est au programme de l'établissement, l'animation se porte soit sur un thème choisi par la responsable du groupe, soit par la lecture des livres sélectionnés par la bibliothécaire.

En fait, les relations entre les bibliothèques municipales et l'école se manifestent sur le terrain avec une grande intensité depuis les lois de décentralisation de 1983 qui ont confié aux communes la gestion des écoles primaires et maternelles, ce qui les conduit à s'investir dans le développement de la lecture à l'école, et complémentarément les directives ministérielles de 1989 qui incitent les écoles à collaborer avec des partenaires extérieurs. Les objectifs sont communs aux deux partenaires : « donner le goût de lire », et « habituer le jeune lecteur à fréquenter la bibliothèque municipale ». (Anne-Marie Bertrand. *Les bibliothèques Municipales : acteurs et enjeux.*)

La bibliothèque collabore avec le centre d'accueil d'handicapés adultes de Villanelles. Ces personnes sont accueillies par groupe et l'animation tourne autour du livre et l'incitation au multimédia.

## **2-5 Acquisitions**

La bibliothèque a défini sa politique documentaire visant ainsi un public « généraliste », mais qui répond par ailleurs aux besoins d'étudiants du niveau Bac + 2. (cf.annexe1)

### **Section Adulte :**

Le personnel est chargé des acquisitions, à chacun est confié une ou deux disciplines. La sélection se fait par plusieurs voies :

- Les visites des librairies en quête des nouveautés : Decitre, Flammarion.
- Le bulletin critique du livre en français.
- Les critiques littéraires dans la presse.
- Les catalogues des éditeurs, tels que : Larousse, Gallimard, Puf, Le cherche midi, Albin Michel...

Pour les romans à gros caractères et les livres-cassettes, l'achat se fait par l'office VDB (Van Den Bosch).

L'achat des bandes dessinées des deux secteurs (adulte, jeunesse) est sous la responsabilité de la section adulte et il s'effectue chez Glenat.

### **Section Jeunesse :**

L'ensemble du personnel se charge des acquisitions, il décide à l'unanimité du choix des documents. Une coordination est établie entre ce secteur et celui des Arts et Spectacles pour les achats des documents sonores.

Elles concernent les tout-petits jusqu'au niveau collège, d'ailleurs les livres concernant les adolescents sont équipés de pastille jaune. Les acquisitions se font par différentes voies :

- L'office Decitre, la bibliothèque garde les livres un mois, pendant lequel le personnel se partage la lecture et décide de la sélection suite à une réunion de concertation.
- Un complément de choix à la librairie spécialisée dans la littérature jeunesse : A Pleine page.
- Suggestions des lecteurs.

## **Section Arts et Spectacle**

Les documents sonores (tous genres musicaux) et écrits sont représentés par une pastille noire. Les acquisitions sont sous la responsabilité du personnel, elles s'effectuent :

- Dans les revues spécialisées, comme le Diapason, le Monde de la musique , Jazz magazine, l'Affiche, etc...
- Dans les catalogues d'éditeurs et distributeurs musicaux.

### **Périodiques :**

Comme je l'ai marqué dans le tableau ci-dessus, un seul budget est attribué aux périodiques pour l'ensemble de la bibliothèque. Mais en fait, chaque secteur est responsable de ses propres acquisitions, et ceci avec la concertation générale de celui-ci.

La place des périodiques est non négligeable à la bibliothèque, une grande sélection est proposée au public jeune et adulte, des revues spécialisées dans l'informatique, les sciences, la géographie, le sport, l'histoire, la famille, la musique, et d'autres d'ordre générale.

## **2-6 Marché Public**

Le procédé des acquisitions nous emmènent à aborder un domaine nouveau à la bibliothèque et extrêmement important dans la modification des méthodes d'acquisitions : le marché public. L'annonce du marché d'achat des collections est publiée dans le Livre Hebdo du 8 sept. 2000, n°392, p.135. Le fonctionnement est le suivant : 8 lots sont désignés, avec le montant minima et maxima, les modalités d'attribution des lots sont faites par lots séparés, chaque entreprise pouvant présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

## **2-7 Développement de l'équipement informatique de la bibliothèque**

Le bibliobus était informatisé depuis 1987, c'était la version OPSYS 7.3 qui était en cours. A l'ouverture, la bibliothèque adopta la version 8.10 pour une meilleure gestion des différents nouveaux services nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque. Ce logiciel permet donc de gérer les abonnements, le prêt et le retour, les réservations, les lettres de relance en cas des retards, les inscriptions, les acquisitions, le catalogage, et la recherche documentaire, ces services sont accessibles par le menu général.

a - Que peut-on dire d'OPSY ?

Créé en 1973, OPSYS est une entreprise spécialisée dans les solutions informatiques de Bibliothèques et Médiathèques publiques. Implantée en Rhône-Alpes, OPSYS est leader sur son marché avec 350 bibliothèques municipales, 34 bibliothèques départementales de prêt et plus de 20 bibliothèques spécialisées, centres de documentation, centres culturels français à l'étranger. Elle consacre une part importante de son activité (une vingtaine de collaborateurs) à la veille Technologique, à la Recherche et au Développement.

Un nouveau logiciel ALOES a été présenté aux professionnels à l'occasion du congrès de l'Association des Bibliothèques de France du 26 au 29 mai à Metz, et 7 présentations dans différentes régions seront proposées à la rentrée. Il est le résultat d'une recherche entamée depuis plusieurs années par OPSYS et reposant sur l'évolution de métier de bibliothécaire. Deux données étaient certaines : d'une part, la chaîne de traitement du document dans les Médiathèques se modifiait en permanence et d'autre part, le rythme accéléré des évolutions technologiques.

Ce nouveau logiciel d'OPYSYS devait respecter avant toute chose les « fondamentaux » du métier. Ils sont au nombre de trois :

- Le catalogue (et sa gestion) : le fonds.
- Les prêts et les emprunteurs (et leur gestion) : la mission.
- L'administration de la base : la gestion.

Une dernière précision, ce logiciel exige l'installation d'un nouvel équipement car la société n'interviendra plus dans les anciennes versions.

#### b - Le service Multimédia

Dans le cadre des évolutions technologiques, et afin de répondre au mieux aux besoins du public, la bibliothèque a mis en route le service multimédia depuis Janvier 2000.

Le logiciel utilisé est Discobole 4.0 de la société MEDIADOC.

Comme je l'ai précisé dans le tableau, deux postes multimédia sont à la disposition du public, l'un dans la section Jeunesse, et l'autre dans la section Adulte. Ils donnent accès à Internet et aux cédéroms sélectionnés parmi les 160 titres. L'utilisateur dispose d'une imprimante en réseau.

Le service est apprécié par les jeunes et les adultes. La consultation est gratuite sur présentation de la carte d'abonné, elle est sur rendez-vous pour une durée de trente minutes pour les enfants et 1 heure pour les adultes. Le personnel de la bibliothèque est disponible à toute assistance des usagers en difficulté.

Le service traite avec deux fournisseurs qui lui fournit huit catalogues par an (les droits de prêt sont déjà négociés) :

- ADAVE
- COLACO

La bibliothèque est présentée dans les pages Web de la mairie à la rubrique Culture, à l'adresse suivante : [www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr), et elle possède sa propre adresse e-mail : [bibliothèque@ville-caluire.fr](mailto:bibliothèque@ville-caluire.fr).

Par ailleurs, le catalogue des collections est consultable sur minitel.

La place accordée au Multimédia dans les bibliothèques est expliquée par la Direction du Livre et de la Lecture dans son édition 1997, elle apporte un premier enseignement d'importance : *« ces bibliothèques, conscientes de l'importance des enjeux que recouvre la généralisation des techniques contemporaines d'accès à la connaissance et de transmission de l'information, sont bien entrées dans une nouvelle ère de leur développement. »*

*En deux ans les collections de documents électroniques dans les bibliothèques municipales ont ainsi plus que doublé, soit un accroissement de 119 % de 1995 à 1997.*

*L'état entend favoriser cette évolution dans le cadre des objectifs fixés par le plan gouvernementale pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information rendue public en janvier 1998. Selon les données déjà disponibles de l'enquête sur l'équipement informatique menée en 98, 137 bibliothèques seulement offraient un accès public à l'Internet, 14 avaient placé leur catalogue sur ce réseau, par ailleurs, 43 avaient commencé des campagnes de numérisation au 1<sup>o</sup> juin 1998 ; des efforts considérés demeurent en effet encore à accomplir pour que les usagers bénéficient de tels services. »*

La description traditionnelle mais indicatrice de moyens et d'activités de la bibliothèque se termine pour ouvrir le deuxième volet de mon rapport sur la réorganisation du « Coin parents ».

## II - REORGANISATION DU « COIN PARENTS »

### 2.1 - En quoi consiste le « Coin parents » et quel est son objectif ?

Le « coin parents » a été créé en 1998, dans le secteur jeunesse, pour permettre aux parents et à tous les professionnels de l'enfance de trouver des réponses aux différentes questions qu'ils se posent. Un espace a été aménagé à leur intention où sont regroupés tous les ouvrages pratiques concernant la vie de l'enfant : psychologie, problèmes scolaires etc... Au fur et à mesure des multiples acquisitions, le fonds se développa, s'appropriant entre autres des livres concernant la grossesse, l'adolescence, l'adoption, la psychologie de l'adulte, les grandes théories de la psychologie etc... des sujets certes proches de l'Enfant, mais loin du contexte dans lequel ce fonds a été créé.

A partir de là, ce fonds commença à poser un problème de fonctionnement et perdit ses repères.

Une réflexion s'imposa : quel est l'objectif de ce « Coin parents » ? Et quels sont les critères à suivre et à appliquer pour atteindre cet objectif ?

Pour une meilleure gestion de cet espace, la responsable opta pour un regroupement de cotes concernant 900 ouvrages. Je reviendrai ultérieurement sur ce sujet qui mérite à lui seul notre grand intérêt.

Donc l'objectif est clair et simple :

- Guider les parents et éducateurs dans leur parcours quotidien en leur proposant des ouvrages pratiques pour mieux comprendre et résoudre les problèmes qu'ils peuvent affronter afin de favoriser une meilleure approche de l'enfant.
- Envisager les achats en coordination avec le secteur Adulte.

Deux critères importants à considérer :

1- Le critère d'âge : de 0 à 12 ans.

2- Le choix des thèmes, qui décidera du choix d'acquisition, pour ceci, trois pôles ont été retenus pour les déterminer :

a - **Pôle Vie de l'Enfant** : du nouveau-né jusqu'à douze ans : des ouvrages et des revues traitant de *la psychologie de l'enfant, sa relation avec sa famille, les problèmes de maltraitance et d'handicap, les conseils pratiques quotidiens utiles à l'éveil et au bien-être de leur enfant, touchant la santé, l'alimentation, la bonne hygiène, les loisirs.*

b - **Pôle Educateur/Ecole** : des ouvrages et des revues concernant *les établissements pré-scolaires, l'école, l'échec et la réussite scolaire, la lecture, ainsi que les relations parents/école, et enfants/école.*

c- **Pôle Bibliothèque professionnelle- Lecture** : des ouvrages concernant *les bibliothèques enfantines, scolaires, les bibliographies de livres jeunesse et les guides de littérature jeunesse.*

Les objectifs sont précisés, le problème est bien cadré, reste à élaborer un plan de travail pour réussir au mieux le réarrangement de ce « coin parents ».

Quatre lignes à suivre :

- 1- S'informer sur le **regroupement de cotes** : - son objectif  
- la méthode de travail
- 2- Opérer un tri des livres ne touchant pas aux sujets retenus, désormais les ouvrages des grands théoriciens en psychologie, pédagogie, pédiatrie sont réservés au secteur Adulte. Retirer les éditions antérieures à 1990 en considérant les éventuelles parutions concernant le sujet.
- 3- Prendre connaissance des collections, pour une meilleure évaluation et un meilleur traitement de cotes.
- 4- La signalisation

## **2. 2- Méthode de travail**

### **2.2.1- Rappel de la Classification Décimale De Dewey**

Melvil Deewey, (1851-1931), joua un rôle de premier plan dans le domaine de la bibliothéconomie américaine, et même mondiale. La première version de sa classification date de 1876, et il en a fait 12 éditions avant sa mort. La seule version française de l'édition intégrale est la 18<sup>ème</sup> édition, la 19<sup>ème</sup> et la 20<sup>ème</sup> (1989), n'existent qu'en version anglaise. L'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Montréal), en collaboration avec la Bibliothèque de France, prépare actuellement une nouvelle version intégrale en langue française.

La classification a vécu 130 ans grâce à ses avantages : elle est décimale, universelle et évolutive. Elle a un aspect à la fois intellectuel et matériel, elle doit répondre à des exigences de cohérence intellectuelle comme ensemble organisé, outil au service d'une public, image du savoir, mais il faut également qu'elle soit d'un usage commode pour les bibliothèques et pour le public. Elle permet avant tout d'organiser les collections, car elle est un mode d'offre de livres, une image de la bibliothèque.

Comme elle peut être utilisée pour évaluer les collections et déterminer ainsi une politique d'acquisitions.

### **2.2.2- Regroupement de cotes**

En fait, il était impératif pour moi de m'informer sur ce qu'est qu'un regroupement de cotes avant d'entamer mon projet.

La bibliothèque n'a pas une mission de conservation, elle a adoptée pour sa collection en libre - accès, la classification décimale Dewey. D'après Alain Caraco, l'amélioration de la recherche documentaire en langage naturel réside dans l'indexation systématique Dewey. *Il faut corriger ses défauts, elle a vieilli (130 ans) et est inadaptée à la lecture publique, il s'agit de la faire évoluer d'une classification par disciplines à une classification par sujets.* Attribuer un indice Dewey à chaque pile homogène par sujet. Chaque indice a reçu un libellé qui correspond non pas au contenu du livre, mais à l'usage le plus probable auquel il est destiné. La question n'est pas « De quoi parle ce livre ? » mais « A côté duquel doit-il se trouver en rayon ? ». La recotation des cotes regroupera les livres de sujets voisins dispersés lorsqu'ils étaient traités selon des disciplines différentes. Elle aura le mérite, de limiter la dispersion des livres sur les rayons et de rendre le classement plus lisible pour le public.

L'objectif de cette démarche est :

- d'éviter la grande dispersion des documentaires en rayon.
- d'améliorer le classement des livres afin de pouvoir les retrouver plus facilement.
- de faciliter la recherche documentaire informatisée en la complétant par mots du sujet.
- faire que lorsqu'on a trouvé un livre, on trouve à côté les autres livres parlant du même sujet.
- déterminer la bonne longueur d'un indice.

### 2.2.3- L'inventaire du fonds

L'inventaire du fonds fut sur le listing au début, avec celui des cotes existantes. Ensuite, je procédais à :

1. Localiser les ouvrages sur les rayonnages.
2. Analyser le contenu.
3. Proposer les cotes aux livres sélectionnés correspondant aux critères déterminées : une sélection des cotes Dewey essentielles (par rapport au fonds, à son développement prévisible, à son public...), en respectant le cadre suivant :
  - fonds moins de 1 000 titres en moyenne (minimum : 1 titre pour 1 cote ; maximum : 40 titres pour 1 cote), comme le cas de l'espace « coin parents ». (Bertrand Calenge. *Conduire une politique documentaire*, p.71).
4. Sortir les livres ne concernant plus le « coin parents », soit en :
  - les intégrant dans le fonds du secteur Adulte après concertation.
  - les intégrant dans les documentaires du secteur Jeunesse.

Néanmoins, je fus confrontée à un problème de choix d'indice préférentiel pour classer les ouvrages d'ensemble sur le sujet d'où la difficulté de traitement de cotes.

C'est une opération qui nécessite un travail long et rigoureux, et comme le signale Bertrand Calenge, « *le travail accompli nécessite d'être maintenu afin de vérifier l'adéquation du plan de classement à l'évolution de la production, des publics et de la collection. Ainsi on créera une nouvelle cote lorsque le nombre de documents sous une même cote aura dépassé le seuil critique, ou bien lorsqu'un sujet nouveau, jusque-là non repéré ou non retenu, apparaîtra avec des chances de développement, et là, la cote va être créée dans l'hypothèse d'un accroissement des documents sur le sujet.* » (*Conduire une politique documentaire*, p.72).

### 2.2.4 - Traitement matériel des documents

Cette démarche consistait à :

- Récupérer les documents, et à effectuer manuellement d'abord la transformation de la cote sur la page de titre, ensuite reporter la modification à l'écran.
- Le travail achevé, les livres sont piégés pour équipement des étiquettes de cotation avant remise en rayons.

Ceci dit, l'opération ne s'arrêtait pas là, car il fallait de même traiter à l'écran les livres sortis de cet espace.

En complément d'une bonne signalisation, rédiger une liste alphabétique inverse d'équivalence entre mots - clés significatifs et leurs cotes Dewey ( cette liste peut être réalisée par un logiciel de traitement de texte). Cette liste inverse, qui se présente comme un index alphabétique, pourra être utilisée pour la cotation des nouvelles acquisitions et pour l'orientation des usagers, voire être mise à disposition des utilisateurs comme outil d'auto – orientation.

(Bertrand Callenge. *Conduire une politique documentaire*, p.71).

### **2.2.5 Résultat**

#### **Liste des cotes retenues :**

Des 120 cotes existantes, 15 ont été retenues, réparties sur les pôles suivants:

#### **a- Pôle Vie de l'enfant**

155.4 Psychologie de l'enfant, son éveil et son épanouissement

306.87 Relations parents/enfants, famille

362.4 Problèmes enfants/handicaps

362.76 Enfant maltraité au sein de la famille

613.7 Hygiène et bien-être de l'enfant

641.562 Alimentation : cuisine et art culinaire pour enfant

790 Activités d'éveil, loisirs

#### **b- Pôle Educateur**

371 Ecole : relations parents/école/enfants, réussite et échec scolaire, écoles différentes, violence.

372.2 Apprentissages à l'école

372.3 Etablissements pré - scolaire

372.4 Lecture

#### **c- Pôle Bibliothèque professionnelle -Lecture**

027.625 Bibliothèques enfantines

027.8 Bibliothèques scolaires (BCD + CDI)

028.5 Bibliographies de livres jeunesse

809.8 Guides de littérature jeunesse et illustrateur +histoire de cette littérature

### 2.2.6- Revues du « coin parents »

Les périodiques tiennent une place importante dans les bibliothèques et dans la société actuelle, c'est un outil complémentaire au livre pour informer et guider avec des mots simples et clairs sur les problèmes quotidiens. 10 revues sur les présentoirs s'adressant à la famille et à l'éducateur sont en consultation et empruntantes.

Je cite :

- *Enfants magazine*
- *Famille magazine*
- *Ecole des parents*
- *Le furet (petite enfance et immigration)*
- *La grande oreille (atelier de littérature orales)*
- *La mandragore*
  
- *Argos (BCD et CDI)*
- *InterCDI*
- *Lire au collège*
- *Médialog*

Deux nouveaux abonnements seront proposés en 2001 :

- *Le journal de l'animation*
- *Le journal des professionnels de l'enfance*

### 2.2.7 – La Signalisation

Pour guider les parents et les professionnels à s'orienter suite au réaménagement du « coin parents », deux listes sont à leur disposition : l'une indiquant les thèmes sélectionnés pour cet espace que j'ai déjà mentionnés antérieurement, l'autre proposant en complément des ouvrages présents, à la section Adultes, des thèmes se rapportant à la grossesse, l'adoption, l'adolescence, l'illettrisme, la pédagogie et les programmes scolaires etc...

La politique d'acquisitions est déterminée, la sélection des cotes, des collections et d'éditeurs est réalisée, des nouveautés sont rajoutés à la collection, le « coin parents » représente à nouveau les objectifs qu'il s'est fixés.

## Conclusion

Mettre en pratique l'enseignement suivi à l'ENSSIB, tel est l'objectif de ce stage.

L'expérience a été enrichissante sans être complète.

Pourquoi enrichissante ? Car elle m'a permis de :

- ❶ Tout d'abord de découvrir le fonctionnement d'une bibliothèque municipale française.
- ❷ M'intégrer dans une équipe de travail: partage du planning et des tâches.
- ❸ Participer aux différentes activités : Prêt, rangement, information... et à partir de là à:
  - être en contact direct avec le public et répondre à ses attentes
  - prendre connaissance du fonds
- ❹ Contribuer à la sélection des livres Jeunesse qui fut d'un grand intérêt
- ❺ Observer le déroulement de la bibliothèque: réunions des secteurs, décisions, réflexions sur différents sujets et situations et le public.
- ❻ D'élaborer un projet qui m'était complètement inconnu et qu'à sa suite j'ai appris ce qu'est un regroupement de cotes, un travail de réflexion très valorisant.
- ❼ Surtout, la possibilité de me documenter et de m'informer sur multiples sujets touchant aux bibliothèques.

De toute évidence, ce stage m'a permis de me familiariser avec les méthodes de travail de l'établissement et d'avoir une approche réelle du parcours évolutif d'une bibliothèque publique française comme celle de Caluire.

Je termine sur les objectifs de la bibliothèque fixés pour l'an 2001, ils sont de l'ordre de trois :

- La réinformatisation de la bibliothèque, le choix d'un nouveau système informatique doit intervenir dans les prochains mois.
- La préparation du prêt des CD-ROMS.
- L'organisation des acquisitions en fonction des fournisseurs retenus.

La Bibliothèque Municipale de Caluire, certes n'a pas une mission de conservation, mais représente par son bâtiment la Mémoire, et fait désormais partie du Patrimoine Français. Elle se porte bien, et malgré « son jeune âge » (sa création plusieurs années après celle des bibliothèques municipales des villes à populations équivalentes constituait un handicap), elle a rattrapé, voire dépassé la moyenne nationale. (cf. annexe1)

Compte tenu du sujet de mon travail, il est certes utile que je rappelle le rapport du Conseil Supérieur des Bibliothèques de 1998-1999, qui dresse un bilan positif du développement et de l'action des Bibliothèques Municipales. Il affirme en observant la trajectoire ascendante suivie depuis les années 60, que le pays se trouve à mi-chemin dans son entreprise de construction d'un réseau de lecture publique cohérent et efficace.

Les chiffres 1997 collectés et présentés par la direction du livre et de la lecture, sont certes encourageantes : plus de 2 500 bibliothèques municipales répondent aux critères de personnel, de locaux, de collections, de budget qui justifient leur recensement ; et plus de 6 millions de français sont inscrits dans les BM.

Le catalogue restant l'élément central des systèmes d'information, le conseil souhaite la mise en œuvre de vastes programmes de rétroconversion, pour assurer « *la visibilité nationale et internationale des ressources documentaires* ». Le CSB montre l'intérêt des grands projets nationaux : le système universitaire de documentation (SU) confié à l'Agence bibliographique supérieure (ABSE) et le catalogue collectif de France (CCFR) conduit par la BNF. Leur réussite est essentielle pour offrir demain « *un service de qualité aux usagers dans le contexte de l'Europe et de la mondialisation des échanges documentaires* ». (Manchetti Silvio. *BBF*, n°3 2000, pp.120-123)

Ceci dit, des efforts sont encore à fournir dans l'informatisation des bibliothèques et dans l'accès aux ressources électroniques à ses usagers. L'enquête menée en 1998, par la direction du livre et de la lecture sur l'équipement informatique permet d'apprécier leur degré d'informatisation.

Le nombre des bibliothèques municipales informatisées en pourcentage est le suivant :

- 53 % de bibliothèques informatisées (38 % en 1995)
- 9 % de bibliothèques ayant un projet
- 32 % de bibliothèques n'ayant aucun projet d'informatisation (50 % en 1995)
- 5 % de bibliothèques n'ont pas répondu au questionnaire.

(Manchetti Silvio. *BBF*. n°3 2000, pp.120-123)

L'accès à l'information numérique se développant, les bibliothécaires sont amenés à négocier avec les auteurs ou leurs représentants des licences d'exploitation des ressources électroniques. Les bibliothécaires en effet ont à défendre, certes dans le respect des droits des auteurs, le droit des lecteurs - usagers du service public - à l'accès à l'information. Ces dernières doivent offrir une médiation dans la recherche de l'information face à une demande sociale très forte . Les nouveaux outils de communication et d'information sont au centre de cet effort. Internet est actuellement accessible dans 20 % des bibliothèques municipales.

Face aux supports numériques, la bibliothèque doit conserver son rôle qui est de mettre à disposition des usagers un corpus intellectuel constitué. A l'éditeur de gérer et de préserver les droits d'auteur, de faire le tri en amont des bibliothèques. L'auto publication totale sur Internet, en supprimant l'édition, risquerait d'altérer la mission des bibliothèques. ( Marion Loire, Sylvie Martin. *BBF*, Les bibliothèques du futur, pp.115-116 )

Egalité face à la lecture, droit des auteurs, la polémique sur le droit de prêt a vu s'affronter ces principes par éditeurs, auteurs et bibliothécaires interposés. Un dossier à suivre...

## Bibliographie

### Ouvrages

**AROT, Dominique.** *Les bibliothèques en France 1991-1997.* Paris: Editions du cercle de la Librairie, 1998, 315p.

**BERTRAND, Anne-Marie.** *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux.* Paris: Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 157p.

**CALENGE, Bertrand.** *Conduire une politique documentaire.* Paris :Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, pp. 69-73.

**CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES.** *Rapport pour les années 1998-1999.* Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1999, pp.61 et 63.

**DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.** *Bibliothèques municipales, Bibliothèques départementales de prêt: données 1997.* Paris: Direction du livre et de la lecture, 1999, 300p.

### Articles

*Caluire et Cuire/Bulletin Municipal*, juin 1990, n°108.

**CARACO, Alain.** La cotation à la BDP de la Savoie: respect des Traditions ou analyse des Besoins. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°5, pp.56-59.

**CARACO, Alain.** Le traitement des collections: respect des Traditions ou des Besoins. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°6, p.66.

**LOIRE Marion, MARTIN Sylvie.** Les bibliothèques du futur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, pp.115-116.

**MANCHETTI, Silvio.** Conseil supérieur des bibliothèques / Rapport pour les années 1998-1999. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°3, pp.120-123.

**MELLER-LIRON, Elisabeth.** Les marchés publics : les relations entre libraires et bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°2, pp.26-31.

*Rythmes : Journal d'informations municipales*, oct.1998, n°156.

*Rythmes : Journal d'informations municipales*, fév.2000, n°164.

# ANNEXE 1

## TABLEAU RECAPITULATIF DES STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE

	Caluire 1999	Caluire 1998	Caluire 1997	Caluire 1996	moyenne des villes de 50000 hab. (données 97)
<b>PERSONNEL</b>					
dépenses pour le personnel	3 295 284 frs	2 988 981	3 145 933	3 139 638	4 658 201
nombre d'emplois	17,4	17,3	17	16,3	26,3
part du personnel qualifié	10,2 (59%)	7,7 (44%)	11,5 (64%)	11,5 (64%)	36,1 %
<b>COLLECTIONS</b>					
total imprimés	64 881	64 068	60 060 :37%enf,63%adulte	56 662	158 791
phonogrammes	10 411	8 484	7 094	5 614	10 558
autres documents	130	134	59		1925 vidéo
<b>ACQUISITIONS</b>					
Imprimés	5 535	5 742	4 784	6 410	7 318
Abonnements	196	180	157	172	247
Phonogrammes	1 646	nc	1 591	2 049	926
Autres documents	76 CD ROM	75 CD ROM	59 CD ROM		317 vidéo
Dépenses d'acquisitions	736 423	722 241	719 883 59	845 454	62 763 674
<b>PUBLIC ET PRÛT</b>					
Emprunteurs	6 769 (6370 caluirards)	6753(6462caluirards)	6 642(6 430caluirards)	5 772	9 237
Inscrits	9 668(9140 caluirards)	9152(8772caluirards)	8 374 (8096caluirards)		
Taux d'emprunteurs	16,28%	16,25%	15,5%	13,9%	19,2 %
Taux d'inscrits	21,98%	21,13%	19,5%		
Prêts d'imprimés	229 224	233 443	224 374	196 278	213 371
Prêts de phonogrammes	71534	63 107	56 783	53 026	39 065
Total de prêts	300 758	296 573	281 157	249 304	269 129
HORAIRES D'OUVERTURE	5jours 25h par semaine	5 jours 25h par semaine	5jours 25h par semaine	idem	5 jours 30 h 25

## ANNEXE 2

### ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE

